



Conseil municipal des jeunes



Conseil Municipal des Jeunes de Parmain

Donne tes idées pour ta ville : rejoins le CMJ !

La Ville de Parmain lance son Conseil Municipal des Jeunes.

Ce nouvel espace d'expression, d'initiative et de citoyenneté permettra aux jeunes Parminoises et Parminois de participer à la vie locale, de proposer des idées, de construire des projets concrets et de mieux comprendre le fonctionnement de la commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes, ou CMJ, s'adresse aux jeunes habitants de Parmain, scolarisés du CM2 à la 3ème, qu'ils soient scolarisés à Parmain, dans une autre commune ou à domicile.

le CMJ sera validé lors de la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le 25 juin, mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

À quoi sert le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le CMJ permet aux jeunes élues et élus de :

- représenter les jeunes de Parmain,
- faire remonter leurs idées, leurs besoins et leurs propositions,
- réfléchir à des projets utiles pour la commune,
- participer à la vie citoyenne locale,
- découvrir le rôle des élues, des élus et des services municipaux,
- prendre part à certains événements de la ville

L'objectif est simple : donner aux jeunes une vraie place dans la vie de Parmain.

Qui peut candidater ?

Peuvent déposer leur candidature les jeunes :

- habitant Parmain,
- scolarisés du CM2 à la 3ème
- motivés pour s'engager dans la vie de leur commune,
- disposant de l'autorisation de leurs représentantes ou représentants légaux.

Les jeunes scolarisés hors de Parmain peuvent également candidater, dès lors qu'ils résident dans la commune.

Comment candidater ?

Pour candidater, il faut télécharger et compléter les documents suivants :

- le dossier d'inscription,

- le règlement intérieur,
- la charte de l'élue ou de l' élu du CMJ.

Ces documents devront être complétés, signés, puis transmis à la mairie.

Où envoyer ou déposer le dossier ?

Le dossier complet peut être :

- déposé directement à l'accueil de la mairie,
- envoyé par mail à l'adresse suivante : jeunes@ville-parmain.fr

Tout dossier devra être complet pour pouvoir être pris en compte.

Comment se déroulera l'élection ?

Une fois les candidatures reçues, une présentation des candidates et candidats sera réalisée avec leur photo, leur niveau scolaire, leurs motivations et leurs idées pour Parmain.

Le vote sera organisé avec les écoles et le collège, par niveau de classe.

Les jeunes Parminoises et Parminois scolarisés hors commune ou à domicile pourront voter en mairie, afin que chacune et chacun puisse participer.

L'objectif est de permettre une représentation équilibrée des jeunes, du CM2 à la 3e.

Quel sera le rôle des jeunes élues et élus ?

Les jeunes conseillères et conseillers municipaux participeront à des réunions régulières pour échanger, proposer et construire des projets.

Ils pourront travailler sur plusieurs thématiques, par exemple :

- l'environnement et les déchets,
- le sport et les loisirs,
- la culture,
- la solidarité,
- le harcèlement,
- l'inclusion et le handicap,
- la sécurité routière,
- le futur club jeunes,
- les idées pour améliorer la vie quotidienne à Parmain.

Les projets seront travaillés avec les élues et élus adultes, les services municipaux et les partenaires de la ville.

Quel engagement est demandé ?

Être membre du CMJ, c'est accepter de s'impliquer sérieusement dans la vie de la commune.

Les jeunes élues et élus s'engagent à :

- participer aux réunions,
- écouter les autres,
- respecter les différences d'avis,
- représenter les jeunes de Parmain,
- proposer des idées réalistes,
- agir dans l'intérêt général,
- respecter la charte et le règlement intérieur.

Le mandat est prévu pour une durée de deux ans.

Un premier pas dans la citoyenneté

Le Conseil Municipal des Jeunes est une occasion concrète d'apprendre à débattre, à décider, à travailler en groupe et à transformer une idée en projet.

C'est aussi une manière de mieux comprendre comment fonctionne une commune et de participer activement à la vie de Parmain.

Tu as des idées pour ta ville ?

Tu veux représenter les jeunes de Parmain ?

Tu veux participer à des projets utiles et concrets ?

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes de Parmain !

Contact

jeunes@ville-parmain.fr

Erwan Jean-Baptiste, adjoint chargé de la jeunesse et du Conseil Municipal des Jeunes

Documents

[Charte du jeune conseiller CMJ](#)

[Dossier de candidature CMJ](#)

[Règlement intérieur CMJ](#)